

Le légaliste

INSTITUT FIKIRI

Annonce n° 1647
Type Constitution de société
Parution web 18/08/2025
Parution print 18/08/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 01/08/2025, il a été constitué une SAS dénommée : **INSTITUT FIKIRI**

Siège social : 3 rue des Agaves Immeuble Briquetterie, 97600 MAMOUDZOU

Capital : 100000 €

Objet social : - La conception, l'organisation et la réalisation d'actions de formation professionnelle, initiale et continue, en présentiel et à distance dédiées notamment à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) - La création, la gestion et l'exploitation d'un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) conformément au Code du travail - La création, la gestion et l'animation d'une Chaire de recherche dédiée à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Président : M ATTOUMANI Kamaldine demeurant 20 rue Georges Doublet 06000 NICE élu pour une durée de 6.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.